



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 10450

Texte de la question

M Jacques Roger-Machart attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, sur le rôle exercé par l'Etat, en tant qu'autorité de tutelle, vis-à-vis des entreprises du secteur public. Il lui demande, plus précisément, s'il lui serait possible de lui fournir un bilan, pour l'exercice 1988, des apports en fonds propres aux entreprises publiques et de lui préciser les modes de financement par entreprise.

Texte de la réponse

Reponse. - Les apports en fonds propres effectués par l'Etat aux entreprises publiques au titre de l'exercice 1988 ont représenté un montant d'environ 8 877 millions de francs. Ils ont été destinés notamment à l'Aérospatiale, la Snecma, Bull, Orkem (ex-CDF-Chimie), audiovisuel, aux ports autonomes et aux sociétés de conversion.

Données clés

Auteur : [M. Roger-Machart Jacques](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10450

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 1989, page 1087